Genève, le 11 mai 2012

|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 283**FG SmartCable/SP+41 22 730 5858+41 22 730 5853tsbfgsmartcable@itu.int  | * Aux Administrations des Etats Membres de l'Union;
* Aux Membres du Secteur UIT-T;
* Aux Associés de l'UIT-T;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
|  |  | **Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé sur la télévision câblée intelligente (Groupe FG SmartCable); Première réunion du Groupe FG SmartCable, Genève (Suisse), 19-21 juin 2012** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer qu'un Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur la télévision câblée intelligente (Groupe FG SmartCable) a été créé lors de la séance plénière de la CE 9 tenue le 4 mai 2012.

2 L'évolution des technologies de l'information et de la communication offre bon nombre de nouvelles possibilités en matière de services télévisuels sur les réseaux câblés: des capacités évoluées telles que les communications vidéo personnelles, la téléprésence, les applications et services verticaux, le contrôle/la surveillance interactifs de l'environnement domestique, etc., ainsi que des améliorations de la technologie de radiodiffusion proprement dite: télévision ultra haute définition, télévision 3D évoluée, télévision à point de vue libre, etc.

Le principal but de ce Groupe spécialisé est de faciliter l'élaboration future de Recommandations UIT‑T uniques à l'échelle mondiale sur la "télévision câblée intelligente", reposant sur la combinaison de technologies en plein essor avec des améliorations de technologies existantes.

Parmi les résultats attendus figurent une analyse des lacunes dans les normes de transmission large bande par câble, sur la base des activités et connaissances spécialisées existantes, et une feuille de route pour guider l'élaboration de Recommandations UIT‑T pertinentes dans le cadre de la Commission d'études 9.

3 Le Groupe spécialisé travaillera conformément aux procédures exposées dans la Recommandation UIT-T A.7 et sera rattaché à la Commission d'études 9 de l'UIT‑T. Le mandat du Groupe FG SmartCable est présenté dans l'**Annexe 1**. M. Thomas C. Russell, Society of Cable Telecommunications Engineers (SCTE), préside ce Groupe spécialisé avec le soutien des Vice‑Présidents, M. Satoshi Miyaji (KDDI Corporation) et M. Gale Lightfoot (Cisco Systems). D'autres membres pourront être nommés dans l'équipe de direction du Groupe spécialisé. Je suis fermement convaincu qu'avec la création de ce Groupe spécialisé, l'UIT-T répondra aux attentes de ses membres et fera la preuve de sa capacité à traiter de questions qui doivent être examinées d'urgence.

4 Conformément à la Recommandation UIT‑T A.7, le Groupe FG SmartCable est ouvert aux Etats Membres, Membres de Secteur et Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT. Il est également ouvert à tout particulier ressortissant d'un pays membre de l'UIT et qui souhaite contribuer à ses travaux, par exemple à des particuliers qui sont aussi membres ou représentants d'organisations de normalisation intéressées.

5 La première réunion du Groupe FG SmartCable doit avoir lieu au siège de l'UIT à Genève (Suisse) **du 19 au 21 juin 2012** pour une durée de deux jours et demi.

6 Il sera possible de participer à distance à la réunion. Une liste de diffusion est en outre accessible sur abonnement. Plus d'informations sur la liste de diffusion et sur la participation à distance sont ou seront disponibles sur la page web du Groupe spécialisé à l'adresse:
<http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/smartcable/>.

7 Des informations concernant la réunion, un projet d'ordre du jour ainsi que les contributions soumises pour examen à la réunion seront accessibles depuis la page web du Groupe spécialisé dans une zone FTP dédiée: <http://ifa.itu.int/t/fg/smartcable/>.

La réunion commencera à 9 h 30 le 19 juin 2012 et finira le 21 juin 2012 à 12 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée du bâtiment Montbrillant. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. Aucun droit d'inscription n'est demandé pour la participation à cette réunion.

Les débats se dérouleront en anglais uniquement. Veuillez noter qu'il s'agira d'une réunion sans documents papier.

Les documents de cette réunion seront accessibles au public. Pour la préparation des documents, nous vous prions de bien vouloir utiliser le gabarit de base disponible sur la page web du Groupe spécialisé. Les participants à la réunion du Groupe FG SmartCable doivent soumettre leurs contributions en version électronique au TSB et les envoyer au Secrétariat du TSB sous forme de pièce jointe à un courrier électronique à l'adresse: tsbfgsmartcable@itu.int.

En accord avec l'équipe de direction du Groupe spécialisé, le délai pour la soumission des contributions à cette première réunion a été fixé au **11 juin 2012**.

8 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

9 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe** **2** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

10 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/reg/tsg/3000409>) dès que possible, et **au plus tard le 4 juin 2012**. **Veuillez noter que la préinscription des participants à la réunion se fait exclusivement *en ligne*.** Veuillez consulter régulièrement la page web du Groupe FG SmartCable <http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/smartcable> pour les mises à jour concernant la planification de la réunion.

11 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

 En cas de problème pour des **Etats Membres**, **Membres de Secteur** ou **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour la réunion en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexes:** 2

ANNEXE 1
(de la Circulaire TSB 283)

Mandat du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur la télévision câblée intelligente
(Groupe FG SmartCable)

# Domaine de compétence

Le Groupe spécialisé, créé conformément à la Recommandation UIT-T A.7, a pour objet, dans le cadre de la Commission d'études 9:

• de sensibiliser l'UIT‑T aux nouveaux attributs de la "télévision câblée intelligente", à savoir aux services et technologies évolués pour les réseaux câblés;

• d'identifier les incidences potentielles sur la normalisation;

• de déterminer de nouveaux sujets d'étude potentiels pour l'UIT‑T et les actions connexes;

• d'encourager la collaboration entre l'UIT‑T et les communautés s'intéressant à la télévision câblée.

Le Groupe spécialisé devrait collaborer avec d'autres organisations de normalisation et d'autres communautés s'intéressant à la télévision câblée (instituts de recherche, forums et consortiums, établissements universitaires, etc.).

Justification

L'évolution des technologies de l'information et de la communication offre de nouvelles possibilités en matière de services télévisuels: des capacités évoluées telles que les communications vidéo personnelles, la téléprésence, les applications et services verticaux, le contrôle/la surveillance interactifs de l'environnement domestique, ainsi que des améliorations de la technologie de radiodiffusion proprement dite: télévision ultra haute définition, télévision 3D évoluée, télévision à point de vue libre, etc.

En outre, un grand nombre de nouvelles technologies essentielles destinées à être utilisées pour la télévision câblée sont actuellement développées dans certaines régions, par exemple des méthodes de modulation à très haute efficacité.

Le principal but de ce Groupe spécialisé est de faciliter l'élaboration de futures Recommandations UIT‑T uniques à l'échelle mondiale sur la "télévision câblée intelligente", reposant sur la combinaison des technologies mentionnées ci-dessus avec d'éventuelles améliorations de technologies déjà déployées.

Le Groupe spécialisé devrait analyser les lacunes et produire des résultats sur la base des activités et connaissances spécialisées existantes, mais en évitant toute redondance de tâches. Il devrait interagir avec les divers groupes de l'UIT‑T chargés d'activités de recherche et d'autres communautés de normalisation s'intéressant aux nouveaux attributs de la télévision câblée intelligente.

# Objectif du Groupe spécialisé

L'objectif du Groupe spécialisé est de recueillir des informations sur les activités pertinentes existantes et d'analyser ces informations. Le Groupe spécialisé est également censé produire des résultats propres à faciliter l'élaboration de futures Recommandations relatives à la télévision câblée intelligente, en particulier des spécifications, des cas d'utilisation, des méthodes techniques possibles, etc.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe spécialisé devrait:

• élaborer une liste évolutive des organismes de normalisation, forums et consortiums s'occupant de technologies relatives à la télévision câblée intelligente;

• collecter des propositions relatives à l'objet et à l'utilité de la télévision câblée intelligente;

• établir la terminologie et la taxinomie nécessaires concernant la télévision câblée intelligente;

• identifier des cas d'utilisation de la télévision câblée intelligente;

• analyser les spécifications et capacités des systèmes de télévision câblée nécessaires pour la prise en charge de la télévision câblée intelligente;

• rassembler de nouvelles idées et recenser des sujets d'étude potentiels concernant la télévision câblée intelligente;

• proposer de futurs sujets d'étude pour l'UIT‑T et les actions connexes;

• identifier les incidences potentielles sur la normalisation des réseaux de télévision câblée, par exemple en ce qui concerne:

– les lacunes des normes sur les réseaux et équipements de télévision câblée pour pouvoir prendre en charge la télévision câblée intelligente;

– l'adaptation des capacités évoluées dans les réseaux câblés intégrés large bande, en particulier les communications vidéo personnelles et la téléprésence, les applications et services verticaux, le contrôle/la surveillance interactifs de l'environnement domestique, etc.;

– les améliorations apportées aux services de télévision actuels, en particulier la télévision avec intégration de la radiodiffusion et du large bande (IBB, *integrated broadcast and broadband*), la télévision ultra haute définition, la télévision à plusieurs points de vue, la télévision à point de vue libre, la télévision à trois dimensions (3D), etc.;

– la prise en charge de plusieurs types de terminaux et l'intégration de ces terminaux dans les réseaux câblés intégrés large bande;

– les cadres et plates-formes d'application;

– l'interface utilisateur et l'expérience de l'utilisateur;

– les technologies du réseau de transport pour les réseaux câblés intégrés large bande, par exemple les réseaux de télévision câblée reposant sur les technologies HFC, RFoG ou PON;

– les technologies de modulation pour les réseaux câblés intégrés large bande;

– la création de contenus;

– la sécurité et le respect de la vie privée dans les réseaux câblés intégrés large bande, par exemple la gestion des droits numériques;

– les passerelles pour les réseaux câblés intégrés large bande;

– les technologies de réseau domestique utilisant les réseaux câblés intégrés large bande;

– l'application des technologies de l'informatique en nuage dans les réseaux câblés, par exemple mémoire d'applications télévisuelles et/ou entrepôt d'applications télévisuelles, enregistreur vidéo numérique avec stockage à distance, etc.;

– l'adaptation des technologies M2M/IoT dans les réseaux câblés intégrés large bande;

– l'application de la gestion de l'énergie dans les réseaux câblés;

– la prise en charge des alertes en cas d'urgence et des secours en cas de catastrophe dans les réseaux câblés intégrés large bande;

– l'adaptation des techniques d'atténuation des brouillages et perturbations radioélectriques dans les réseaux câblés;

– l'interopérabilité;

– l'accessibilité et les facteurs humains concernant la télévision câblée intelligente.

# Relations à l'intérieur et à l'extérieur de l'UIT‑T

Le Groupe spécialisé devrait travailler en étroite collaboration avec toutes les Commissions d'études de l'UIT-T (notamment via la tenue de réunions en parallèle, voir le § 11), par exemple sur la coordination de leurs programmes de travail respectifs afin d'éviter toute redondance ou tout chevauchement des tâches.

Les Commissions d'études de l'UIT‑T suivantes présentent un intérêt particulier pour ce Groupe spécialisé:

• CE 5 sur les brouillages et perturbations radioélectriques;

• CE 11 sur les technologies M2M/IoT;

• CE 13 sur les plates-formes de fourniture de services;

• CE 15 sur les technologies de transport et de modulation et les réseaux domestiques;

• CE 16 sur le codage vidéo, les applications de TVIP et l'accessibilité;

• CE 17 sur la sécurité et le respect de la vie privée.

Le Groupe spécialisé devrait aussi coopérer et coordonner ses travaux avec les autres Secteurs de l'UIT (UIT‑R, UIT‑D) et avec les autres organismes concernés à l'extérieur de l'UIT‑T (universités, instituts de recherche, organisations de normalisation, forums/consortiums, régulateurs, décideurs), conformément à la Recommandation UIT-T A.7 – via des rapports et des mémorandums.

Une attention particulière devrait être accordée à la collaboration avec des organisations de normalisation (en particulier ISO, CEI, ISO/CEI JTC1, SCTE, IEEE, 3D@Home, ETSI, W3C).

• Ce Groupe spécialisé devrait s'intéresser en particulier aux projets de développement de technologies d'accès de prochaine génération menés au sein de CableLabs, de l'ETSI, du DVB et de ETRI, pour citer quelques organisations de premier plan travaillant sur les technologies évoluées de transmission de télévision par câble.

# Tâches spécifiques et résultats attendus

• Liste évolutive des organismes de normalisation, forums et consortiums s'occupant de technologies relatives à la télévision câblée intelligente, y compris des informations concernant leurs activités et documents en lien avec la normalisation de la télévision câblée intelligente.

• Collecte et synthèse des propositions relatives à l'objet et à l'utilité de la télévision câblée intelligente.

• Terminologie et taxinomie.

• Analyse des lacunes des normes existantes sur les systèmes de télévision câblée pour pouvoir prendre en charge la télévision câblée intelligente.

• Analyse des spécifications et capacités des systèmes de télévision câblée nécessaires pour la prise en charge de la télévision câblée intelligente.

• Cas d'utilisation de services et modèles de référence applicables aux systèmes de télévision câblée pour pouvoir prendre en charge la télévision câblée intelligente.

• Feuille de route pour guider l'élaboration de Recommandations UIT‑T pertinentes.

# Rattachement

Le Groupe spécialisé est rattaché à la Commission d'études 9.

# Equipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

Président:

• Thomas C. Russell (Society of Cable Telecommunications Engineers)

Vice-Présidents:

• Satoshi Miyaji (KDDI Corporation)

• Gale Lightfoot (Cisco Systems)

# Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. Une liste des participants sera tenue à jour pour référence et transmise à l'entité de rattachement.

# Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

# Aspects financiers généraux du Groupe spécialisé

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

# Réunions

La fréquence et le lieu des réunions seront fixés par le Groupe spécialisé et le calendrier général des réunions devrait être annoncé dès que possible. Dans toute la mesure possible, le Groupe devrait utiliser les outils de collaboration à distance et tenir ses réunions en parallèle avec les réunions existantes (commissions d'études, activités de recherche, etc.). Les réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

# Contributions techniques

Les contributions doivent être soumises au moins une semaine avant l'ouverture de la réunion.

# Langue de travail

La langue de travail sera l'anglais.

# Approbation des résultats

Les résultats seront approuvés par consensus.

# Lignes directrices de travail

Les méthodes de travail seront conformes à celles applicables aux réunions des Groupes du Rapporteur. Voir <http://www.itu.int/oth/T0A0F000006/en>.

Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie.

# Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par la CE 9 dans des publications de l'UIT et par d'autres moyens, en particulier la communication avec les autres organisations et/ou experts concernés, dans des revues techniques et sur le web.

# Echéances et durée des activités du Groupe spécialisé

La durée des activités du Groupe spécialisé est d'un an à compter de la première réunion.

Le calendrier proposé comprend les échéances suivantes:

• tenue de la première réunion du Groupe spécialisé (19-21 juin 2012) à l'UIT à Genève;

• présentation de la première version des résultats attendus tels qu'identifiés au § 5 à la réunion de la CE 9 qui aura lieu du 14 au 18 janvier 2013.

# Politique en matière de brevets

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

ANNEX 2
(To TSB Circular 283)

|  |
| --- |
| *This confirmation form* ***should be sent direct to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

*Focus Group on Smart Cable Television---------------------- from ------------------------- to ---------------------*

*Confirmation of the reservation made on (date) ------------------------- with (hotel) -------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date) --------------------------- at (time) ------------- departing on (date) -------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -----------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -----------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ----------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) ---------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- v*alid until* ------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  -------------------------------------------------

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_